



14/25 ANS

CET ÉTÉ,

**BOUGEZ**

**À MOITIÉ PRIX !**

**PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ REMBOURSE 50 %  
SUR LES ABONNEMENTS D'ÉTÉ AUX TRANSPORTS  
RÉGIONAUX (CARS ALÉOP ET TRAINS TER)**

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

**PORNIC  
agglo**  
PAYS DE RETZ 

Afin de compléter l'offre de transport et de faciliter l'accès des jeunes aux commerces, services, loisirs, plages et animations du territoire, mais aussi pour leurs déplacements professionnels, Pornic aggro Pays de Retz propose en juillet et août 2021 de prendre en charge 50 % de leur abonnement de transport régional (car et / ou train).

## QUAND ?

Seuls les **abonnements souscrits pour les mois de juillet et / ou août** peuvent faire l'objet d'une subvention.

## POUR QUI ?

- Jeunes de **14 à 25 ans**
- **Résidant sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz** (hors Pornic, La Bernerie-en-Retz et Les Moutiers-en-Retz qui sont desservies par la navette estivale\*)
- dans la limite d'**une aide par foyer**

## QUEL MONTANT ?

Pornic aggro Pays de Retz verse au bénéficiaire une subvention correspondant à **50 % du montant de l'abonnement** de transport estival.

## QUELS ABONNEMENTS ?

- **Lignes de cars régulières Aléop** (abonnement mensuel pour les - 18 ans non scolaires et abonnement mensuel pour les 18/25 ans)
- **Abonnements mensuels au TER pour les 18/25 ans** (pass jeune TER Aléop du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, abonnement Tutti moins de 26 ans sur la ligne Nantes/Pornic)

\* voir page 4





## COMMENT ?

Il faut envoyer un dossier de demande de subvention complet, par courrier ou par mail, au service mobilités de Pornic aggro Pays de Retz.

Attention, **les aides sont attribuées par ordre d'arrivée des dossiers, jusqu'à épuisement des crédits alloués** à cette opération (30 000 €).

---

Dossier à télécharger sur : [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

---

Celui-ci doit être complété et accompagné :

- d'une copie de la carte d'identité / passeport du bénéficiaire,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- d'une facture de l'abonnement de transport au nom du bénéficiaire,
- d'un RIB au nom du bénéficiaire ou des parents,
- du questionnaire mobilité dûment complété.

---

### Adresse d'envoi :

Pornic aggro Pays de Retz  
Service mobilités  
2 rue du Docteur Ange Guépin  
ZAC de la Chaussée  
44 215 Pornic cedex

[mobilites@pornicagglo.fr](mailto:mobilites@pornicagglo.fr)



# Navette estivale

## gratuite

En complément de la subvention aux titres de transport régionaux, Pornic aggro Pays de Retz met en place une navette estivale qui permet, en juillet et août, de se déplacer facilement et **gratuitement** le long de la côte. L'opportunité d'aller flâner en centre-ville de Pornic, de faire ses courses, d'aller à la plage ou de se rendre dans les communes voisines... En toute autonomie !

### 4 circuits :

- circuit A (Pornic Sud),
- circuit B (Pornic Nord),
- circuit C (Pornic centre-ville),
- circuit D (La Bernerie-en-Retz / Les Moutiers-en-Retz / Villeneuve-en-Retz).

Horaires et itinéraires :

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)



Service Mobilités de Pornic aggro Pays de Retz  
02 72 92 40 61 / [mobilites@pornicagglo.fr](mailto:mobilites@pornicagglo.fr)

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

**PORNiC**  
**agglo**  
PAYS DE RETZ 